

Conseil municipal du 12.06.2020

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Daniel Ithurburua, Betti Bidart, Annie Juantorena, Bernadette Mousquès, Jean-Paul Bibes, Isabelle Arangoits, Betti Olçomendy, Hélène Deguiraud, Frantxoa Mocho, Sébastien Clauzel, Maddalen Dupuy, Sandrine Mercapide.

Début : 20:40

Ordre du jour :

- 1. Procédure d'abandon manifeste** : La commune va engager une procédure d'abandon manifeste, concernant la maison Çaldarriague, dite « Cuburu », dans la rue de Baigorri (Behereko karrika). Cette maison n'est plus entretenue et présente un danger potentiel (les riverains sont venus alerter la mairie). Les propriétaires seront informés du lancement de la procédure. Si cette dernière va jusqu'à son terme, les propriétaires seront expropriés au profit de la commune.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le lancement de la procédure d'abandon manifeste concernant la maison Çaldarriague (Behereko karrika).
- 2. Cofinancement de l'étude de la réhabilitation de la maison Pelloenea** : Jean-Michel Coscarat d'Iparagerre, propriétaire d'une partie de la maison Pelloenea, sur la place du village, a été sollicité par plusieurs vendeurs. Les agences ont estimé la partie en vente à 160-170 000€. La commune est potentiellement intéressée par ce bien, situé sur la place du village. La commune a sollicité l'EPFL pour visiter le bien. L'EPFL se chargerait de l'achat et de la rénovation. Mais, en amont, il faut réaliser une étude, avec le cabinet d'architecte Goicoechea, pour faire une proposition de réhabilitation, sur les conseils de l'EPFL. Cette étude sera cofinancée, à 50% par la commune et à 50% par l'EPFL (une étude plafonnée à 3 000€ environ).
La participation de la commune au cofinancement de l'étude de réhabilitation de la maison Pelloenea est approuvée à l'unanimité.
- 3. Sollicitation d'un bureau d'étude pour la réalisation d'enrochements à Germieta et Jara** : Suite aux intempéries du mois de décembre, il faut enrocher certaines parties des dégâts sur les bords de routes de Germieta eta Jara. La somme des travaux peut varier. Si la commune engage un bureau d'études (qui coûtera entre 10 000 et 20 000€), la CAPB pourra venir à hauteur de 50% sur la somme des travaux et de l'étude elle-même.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la sollicitation d'un bureau d'étude pour la réalisation d'enrochements dans les quartiers de Germieta et de Jara.
- 4. Fixation des indemnités des élus** : Une enveloppe globale (5 087,33€ bruts/mois) doit être partagée entre le maire, les 4 adjoints et le conseiller délégué. La répartition de

l'enveloppe à hauteur de 48% pour le maire, 16,8% pour les adjoints, 15,6% pour le conseiller délégué.

Le conseil municipal se prononce à 9 voix pour 6 abstentions pour la grille des indemnités des élus proposée.

- 5. Approbation des offres de candidature pour la scénographie du centre d'interprétation :** Le rapport d'analyse des candidats met en exergue l'un des trois bureaux d'études, le bureau Bixie, bien placés dans les prix, connaissant bien le projet. Il s'agit pour la commune de retenir ce dernier bureau.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité l'approbation des offres de candidature au marché de conception, d'installation et de scénographie du Centre d'Interprétation de l'Histoire de la Basse Navarre.

- 6. Adressage :** Des erreurs d'orthographe ont été commises lors du recueil ou de l'écriture des noms des voies. La procédure semble compliquée, mais il peut être possible, malgré une première délibération en décembre, de rectifier certaines erreurs. Il est proposé, au conseil municipal, de délibérer à nouveau afin de rectifier les erreurs commises.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la rectification des erreurs d'orthographe commises sur les noms des voies.

- 7. Création d'emplois saisonniers :** deux jeunes saisonniers ont été embauchés pour le mois de juin. Il s'agit maintenant d'embaucher de nouveaux saisonniers pour les mois de juillet et d'août. Peio Mousquès, Bixente Izoco pour le mois de juillet, Timeo Binet, Xan Durgueil pour le mois d'août. Concernant le camping (une proposition de protocole a été présentée à la préfecture), des saisonniers sont proposés : Argi Dupuy, Eve Elizagoyen, Emma Sallaberry, Alaia Arangoits et Mohammed Camara (entre le 15 juillet et le 15 août) pour le nettoyage du camping.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la création de 8 emplois saisonniers.